

# **PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-RICHELIEU 2005–2009**

**Réalisé par :**  
**Le Centre local de développement (CLD)**  
**La Municipalité régionale de comté (MRC)**  
**La Société d'aide au développement de la collectivité (SADC)**  
**du Bas-Richelieu**

**En collaboration avec :**  
**Le Centre local d'emploi (CLE) de Sorel**

## **VISION STRATÉGIQUE**

**« FAIRE DU BAS-RICHELIEU UNE RÉGION D'EXCELLENCE CENTRÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT  
DURABLE »**

**Adopté par :**  
**Le CLD du Bas-Richelieu le 8 février 2005**  
**La MRC du Bas-Richelieu le 9 mars 2005**  
**La SADC du Bas-Richelieu le 22 mars 2005**

# INTRODUCTION

L'exercice s'inscrivait dans la démarche globale d'actualisation du plan stratégique de développement du Bas-Richelieu pour les cinq années à venir, en s'appuyant sur l'importante démarche réalisée en 1999. Un diagnostic actualisé et un bilan ont permis d'examiner les changements survenus depuis cinq ans et, surtout, de tracer un bilan des actions menées au cours de ces cinq années en regard des orientations et stratégies retenues en 1999.

Ce faisant, nous avons été en mesure d'examiner, dans une seconde étape, ce qu'il faut modifier dans ces orientations et stratégies à la lumière non seulement des résultats obtenus mais également des modifications à l'environnement (diagnostic). Ces modifications ont pris la forme d'ajouts, de retraits, d'éclaircissements ou de précisions. Ces modifications, enfin, visent à préciser encore davantage le plan stratégique de développement à se donner collectivement, notamment en identifiant des indicateurs de performance et le partage des responsabilités.

## Les conditions préalables

Avant d'aborder les orientations et stratégies retenues dans le cadre de l'actualisation du plan stratégique de développement du Bas-Richelieu pour les prochaines années, il nous est apparu essentiel de préciser ce que nous avons convenu d'appeler les *conditions préalables* à sa réalisation.

Certaines de ces conditions préalables découlent de l'évaluation faite du précédent plan de redressement; d'autres tiennent compte de l'évolution du développement économique du Bas-Richelieu. Ces conditions préalables sont les suivantes :

- ⇒ En ce qui concerne le plan proprement dit, il nous est apparu important que celui-ci soit plus précis et mieux outillé; les orientations et stratégies adoptées devront, par exemple, clairement identifier un ou des porteurs de dossier, qui devront répondre de la concrétisation de ces stratégies; dans le même ordre d'idées, ces stratégies devront également préciser les indicateurs de performance sur lesquels pourra être basée l'évaluation de la réalisation du plan de redressement à adopter. Enfin, il sera pertinent, selon nous, de mettre en place un comité directeur réunissant les intervenants concernés par la concrétisation du plan, pour en assurer le suivi.
- ⇒ La concrétisation du plan de développement suppose l'engagement de tous les acteurs à orienter et à prioriser leurs actions en fonction de ce plan que l'on se donne collectivement. Cette adhésion constitue une des conditions préalables essentielles à la démarche à entreprendre.
- ⇒ Les ressources financières pour réaliser ce plan constituent également une condition essentielle pour poursuivre sur la lancée entreprise avec le plan précédent. À défaut de ressources pour poursuivre, on laissera tomber en fait ce que l'on a acquis et développé au cours des dernières années et on retournera en arrière. Comme on le constatera dans le plan proposé, il y a encore beaucoup à faire pour rattraper le retard de la région, et ce, malgré les efforts importants déployés et les bilans très positifs des actions entreprises.

- ⇒ Ces ressources financières supposent que le milieu lui-même investisse dans son développement. Cela implique notamment l'engagement des élus locaux à « investir dans l'avenir ».
- ⇒ Que le plan d'action de la ruralité devienne une préoccupation de l'ensemble des intervenants.
- ⇒ Dernière condition préalable : la vision du développement préconisée qui s'appuie sur la notion de développement durable suppose la mise en place d'actions de formation et de communication de même que la disponibilité d'outils pour faire en sorte que tous et chacun s'approprient cette vision du développement durable et puissent la concrétiser dans l'action, et ce, d'une même voix, que tous et chacun puissent s'approprier et intégrer à la pratique les principes de gestion propres au développement durable.

# À PROPOS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE...

Si on explique souvent le développement durable par une approche consistant à intégrer les volets économiques, environnementaux et sociaux, il faut bien reconnaître que cette explication demeure peu pratique dans l'action.

En fait, le développement durable constitue avant tout **un changement de paradigme et une démarche éthique** qui pour se traduire dans l'action doivent être compris comme **un processus de gestion du changement** reposant sur :

- a. La **prise de conscience** qu'il existe bel et bien une crise environnementale et sur la nécessité d'en saisir les manifestations tant au niveau mondial que local afin d'en mesurer les conséquences au point de vue de la :
  - *détérioration des écosystèmes;*
  - *détérioration des ressources;*
  - *détérioration de notre qualité de vie.*
- b. La **déstructuration** de nos vieilles valeurs, croyances, façons de faire et de penser **qui sont à l'origine** de l'actuelle crise environnementale (croissance à tout prix versus qualité de vie).
- c. La **systématisation** de l'intervention lors de la réalisation des projets par le biais de la mise en place d'une démarche rigoureuse reposant sur l'appropriation de différents outils tels que :
  - *Agenda 21 local;*
  - *système de gestion environnementale, gestion du changement, tableau de bord;*
  - *recherche – action;*
  - *recherche et développement technologique, etc.*
- d. La mise en place d'activités d'**information**, d'**éducation** et de **formation continue** qui permettent de développer de nouvelles habiletés et compétences correspondant au nouveau paradigme.

## CES PROCESSUS S'EXERCENT DANS LE CADRE DE CERTAINS PRINCIPES DE BASE

- **Intégration des préoccupations environnementales** à toutes les questions dans une perspective de prévention et de précaution.
- **Décloisonnement** par le biais d'approches multisectorielles.
- **Participation** citoyenne (démocratie, rapprochement entre pouvoir décisionnel et utilisateurs).
- Souci de **solidarité** intergénérationnelle et sociale.

## **AXE I : DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE**

### **Pour poursuivre sur le chemin de la croissance et miser sur nos richesses**

Le bilan présenté fait état de l'important travail réalisé au cours des dernières années dans le cadre de cet axe. Ce bilan a amené à élargir ou préciser l'action à mener dans les secteurs d'activité privilégiés. Dans plusieurs cas, les travaux réalisés ont permis de mettre en place les conditions nécessaires aux stratégies de développement. Le plan proposé attache encore et davantage d'importance à la mise en place de ces conditions de développement, notamment en RD.

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<b>1. Positionner la région dans les secteurs de l'écologie industrielle, de l'agroenvironnement et dans la fabrication d'équipements dans le secteur de l'environnement.</b>	<p>1.1 Soutenir le développement et la consolidation du Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTEI) et du Centre de recherche UQAM – Sorel-Tracy (CREUST) et l'établissement du Techno-Centre en écologie industrielle et en agroenvironnement.</p> <p>1.2 Élargir le domaine de recherche en écologie industrielle, en environnement et en développement durable.</p> <p>1.3 Accroître la capacité d'innovation et de développement des entreprises existantes dans ces secteurs.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>1.4 Soutenir les efforts de RD en entreprises.</p> <p>1.5 Poursuivre les efforts, entrepris en 2003, pour recruter des entreprises étrangères ayant mis au point des expertises peu présentes sur le continent nord-américain.</p> <p>1.6 Faire connaître et encourager les bonnes pratiques environnementales dans ces secteurs.</p>			
<p><b>2. Poursuivre la mise en valeur de l'important potentiel touristique dans les secteurs qui caractérisent le territoire : écotourisme, tourisme nautique, récréotourisme, agrotourisme, histoire et patrimoine.</b></p>	<p>2.1 Favoriser le développement de produits d'appel dans les secteurs qui caractérisent le territoire.</p> <p>2.2 Concrétiser les projets issus du plan directeur de développement de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.</p> <p>2.3 Poursuivre et compléter le développement du Réseau sentier nature du Lac-Saint-Pierre.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>2.4 Intéresser des promoteurs privés et publics à investir dans des projets porteurs au plan touristique (ex. : quai n° 2).</p> <p>2.5 Soutenir d'éventuels promoteurs dans les travaux d'études de faisabilité (ex. : Écomonde du Lac-Saint-Pierre).</p> <p>2.6 Orienter les efforts de promotion en fonction des marchés sensibles aux secteurs caractéristiques de la région.</p> <p>2.7 Offrir aux visiteurs de la région un service d'accueil et de renseignements de qualité.</p> <p>2.8 Mettre en œuvre le Plan de développement touristique du Bas-Richelieu.</p> <p>2.9 Soutenir les interventions visant à améliorer la coordination et la concertation pour le développement de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	2.10 Promouvoir le concept de corridor patrimonial de la rivière Richelieu en continuité avec le bassin du lac Champlain.			
<b>3. Soutenir le développement du potentiel du secteur agro-alimentaire et mettre en valeur ses réalisations.</b>	<p>3.1 Identifier et mettre en place de nouvelles activités à valeur ajoutée dans des créneaux de spécialité (transformation et autres).</p> <p>3.2 Faire connaître et encourager les bonnes pratiques de gestion environnementale dans ce secteur.</p> <p>3.3 Encourager le réseautage entre les milieux de la production agricole et autres gens d'affaires.</p> <p>3.4 Apporter un appui particulier aux projets issus de promoteurs de la relève agricole régionale.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>3.5 Évaluer la pertinence de développer une offre de formation en développement de produits, en gestion et transformation spécifique à ce secteur.</p> <p>3.6 Favoriser et soutenir la tenue d'activités de rapprochement entre les milieux urbain, rural et agricole.</p> <p>3.7 Identifier et développer la production et la mise en marché des produits locaux (ex. : les produits de la réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre).</p> <p>3.8 Profiter de la présence du pôle agroalimentaire de Saint-Hyacinthe pour intéresser de nouvelles entreprises à s'installer dans la région.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>4. Dans le cadre de l'entente ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement) mettre en œuvre ou soutenir les initiatives visant à consolider le développement du Bas-Richelieu comme filière d'excellence en sidérurgie et en métallurgie.</b></p>	<p>4.1 Fournir un accompagnement privilégié aux entreprises proactives qui démontrent un bon potentiel d'innovation et de développement.</p> <p>4.2 Soutenir les activités de réseautage permettant de consolider l'offre de services régionale.</p>			
<p><b>5. Renforcer le secteur du commerce de détail.</b></p>	<p>5.1 Favoriser les interventions s'inscrivant dans le cadre du Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.</p> <p>5.2 Soutenir l'amélioration de l'offre de commerce de détail, en quantité et en qualité, de façon à accroître la satisfaction de la clientèle et à réduire les fuites commerciales.</p> <p>5.3 Augmenter la visibilité des produits alimentaires locaux afin d'en augmenter la consommation.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	5.4 Explorer la pertinence d'élaborer une politique commerciale pour la MRC.			
<b>6. Susciter les investissements publics pour soutenir les projets de développement.</b>	6.1 Être à l'affût des opportunités qu'offre notre positionnement régional pour s'inscrire dans le cadre des politiques et programmes gouvernementaux concernant l'environnement et le développement durable.			
<b>7. Développer une identité de marque de la région centrée sur le développement durable.</b>	7.1 Se doter de stratégies, d'outils de promotion et d'un plan d'action concerté de communication régionale appuyant l'identité de marque retenue.  7.2 Promouvoir un service à la clientèle soutenant l'image de marque.			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>8. Augmenter la visibilité de la région afin d'augmenter les opportunités de développement dans le cadre d'une « Région d'excellence centrée sur le développement durable ».</b></p>	<p>8.1 Outiller et sensibiliser la population de façon à favoriser un discours positif à l'égard de la région.</p> <p>8.2 Assurer une présence dynamique et efficace au sein des différents réseaux de décision.</p> <p>8.3 Poursuivre les efforts de promotion entreprise depuis trois ans.</p> <p>8.4 Sensibiliser les décideurs locaux quant à leur rôle d'ambassadeurs de la région, tant sur le plan local qu'international.</p> <p>8.5 Soutenir et développer les initiatives de réseautage international (ex. : le jumelage avec Cholet).</p> <p>8.6 Profiter de la mise en place de la politique de gestion des matières résiduelles (PGMR) pour maximiser les possibilités de consolidation ou de développement local d'entreprises dans ce secteur.</p>			

## **AXE II : DYNAMISER L'ACTIVITÉ ENTREPRENEURIALE**

**Pour favoriser la création, la consolidation et l'expansion des entreprises**

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<b>9. Susciter et faciliter de nouvelles initiatives entrepreneuriales privées.</b>	<p>9.1 Favoriser la tenue d'activités permettant de développer une culture entrepreneuriale chez les jeunes.</p> <p>9.2 Assurer le maintien d'une offre de services cohérente, complémentaire et efficace, pour la création, la consolidation et l'expansion des entreprises.</p> <p>9.3 Développer une culture de la qualité, d'innovation et d'amélioration continue chez les entrepreneurs afin de consolider les emplois existants et d'en créer de nouveaux.</p>			

2005-2009 ORIENTATIONS	2005-2009 STRATÉGIES	RESPONSABLE	PARTENAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE
	<p>9.4 Mettre en place des programmes et activités de soutien pour le développement de la relève entrepreneuriale.</p> <p>9.5 Mettre en place de nouveaux modèles d'organisation de soutien aux nouveaux entrepreneurs (ex. : coopératives d'activités, club coop.).</p>			
<p><b>10. Susciter et faciliter de nouvelles initiatives entrepreneuriales collectives (économie sociale).</b></p>	<p>10.1 Favoriser la tenue d'activités permettant de développer une culture entrepreneuriale chez les jeunes.</p> <p>10.2 Consolider les actions et les services de soutien aux entreprises d'économie sociale.</p> <p>10.3 Prioriser les projets offrant un bon potentiel de développement et de création d'emplois.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>10.4 Poursuivre la diversification des activités dans de nouveaux créneaux (environnement, tourisme, services de proximité, culture) offrant un potentiel de développement dans le secteur de l'économie sociale (ex. : Éco-Centre pour les matières résiduelles).</p> <p>10.5 Promouvoir la reconnaissance politique et financière du secteur de l'économie sociale.</p> <p>10.6 Soutenir et développer les initiatives de réseautage national et international en économie sociale.</p>			

## **AXE III : MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES PRIVÉES ET PUBLIQUES**

### **Pour soutenir la croissance**

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<b>11. Consolider et valoriser les infrastructures de transport sur le territoire.</b>	<p>11.1 Réaliser une route industrielle reliant les installations portuaires de la rive gauche de la rivière Richelieu en passant par le parc Ludger-Simard.</p> <p>11.2 Faciliter l'accès aux installations portuaires.</p> <p>11.3 Poursuivre les démarches pour la mise en valeur des installations aéroportuaires.</p> <p>11.4 Maintenir un regard attentif sur l'évolution du dossier de la liaison routière dans l'axe nord-sud.</p> <p>11.5 Amorcer les démarches visant la prolongation de la route 30 vers l'est.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<b>12. Consolider et développer les espaces industriels.</b>	<p>12.1 Terminer l'aménagement du parc industriel Ludger-Simard.</p> <p>12.2 Confier la gestion des parcs industriels de propriété publique à la Société des parcs industriels de Sorel-Tracy.</p> <p>12.3 Identifier et acquérir de nouveaux espaces pouvant accueillir des entreprises de taille moyenne au besoin.</p> <p>12.4 Consolider et mettre en valeur les espaces industriels actuels sur tout le territoire de la MRC.</p>			

## AXE IV : MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

**Pour préserver cette force de notre région**

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>13. Favoriser le développement et le maintien d'un environnement sain, porteur de développement durable.</b></p>	<p>13.1 Soutenir la Ville de Sorel-Tracy dans la réalisation de son Agenda 21.</p> <p>13.2 Faire connaître auprès des municipalités de la MRC la démarche et les progrès réalisés par la ville-centre dans la réalisation de son Agenda 21.</p> <p>13.3 Réaliser un nouveau plan d'urbanisme pour la Ville de Sorel-Tracy et l'intégrer à l'Agenda 21.</p> <p>13.4 Entreprendre une démarche afin de réaliser un tableau de bord en développement durable permettant de mesurer notre progression.</p> <p>13.5 Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>13.6 Intégrer des critères de développement durable dans l'analyse de nos projets (ex. : élaborer ou adapter une grille d'analyse de projets en développement durable).</p> <p>13.7 Encourager et soutenir les projets de PME qui désirent améliorer leur performance environnementale par l'amélioration de leurs procédés.</p> <p>13.8 Appuyer les initiatives qui permettent aux producteurs agricoles d'améliorer leurs pratiques environnementales (ex. : le club agroenvironnemental La Vallière, le bassin versant de la rivière Saint-Louis).</p> <p>13.9 Voir à ce que la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC contribue à qualifier la région comme leader dans ce secteur.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>13.10 Assurer une présence active de la MRC à la mise en place de la politique de l'eau dans le cadre de la gestion par bassin versant.</p> <p>13.11 Réviser le schéma d'aménagement de la MRC en s'appuyant sur les principes de protection de l'environnement, de la qualité de vie et d'harmonisation des milieux ruraux et urbains.</p> <p>13.12 Dresser un portrait des bonnes pratiques agroenvironnementales pour en faire la promotion.</p> <p>13.13 Élaborer une stratégie d'accueil pour inciter les travailleurs locaux résidant à l'extérieur à venir s'établir dans la région.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	13.14 Favoriser la concertation des organismes sur le développement social (ex. : Table de développement social du Bas-Richelieu).			
<b>14. Favoriser le développement des établissements d'éducation et de santé ainsi que le nombre et la qualité des services qu'ils offrent et préserver les services existants.</b>	<p>14.1 Établir un plan d'urgence afin de contrer les conséquences de la baisse démographique sur les services publics.</p> <p>14.2 Élaborer des politiques incitatives visant à réduire l'exode des jeunes et à favoriser l'accueil de jeunes familles et d'immigrants.</p> <p>14.3 Assurer une présence efficace et dynamique au sein des différents réseaux d'influence et de décision.</p> <p>14.4 Promouvoir et mettre en place une formation, inter ordre au niveau scolaire, complète et de qualité.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>14.5 Poursuivre la réalisation d'activités concertées visant le recrutement de professionnels de la santé pour répondre aux besoins de la population du Bas-Richelieu.</p> <p>14.6 Soutenir les initiatives visant à répondre aux besoins spécifiques de santé du milieu rural</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>15. Poursuivre l'aide et le soutien financier au secteur culturel.</b></p>	<p>15.1 Maintenir, améliorer et concevoir des produits récréatifs et culturels capables d'attirer un large public.</p> <p>15.2 Favoriser la concertation et l'harmonisation des actions dans le domaine culturel.</p> <p>15.3 Évaluer l'impact de la mise en œuvre de la politique culturelle pour la Ville de Sorel-Tracy afin d'identifier des pistes d'action pouvant contribuer à la consolidation de ce secteur et à la mise en place d'une politique culturelle régionale.</p> <p>15.4 Concrétiser les projets à vocation culturelle inscrits au Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>16. Préserver et développer les services et les activités communautaires.</b></p>	<p>16.1 Appuyer l'adoption d'une politique de développement communautaire locale et régionale pour la MRC du Bas-Richelieu qui tiendra compte notamment des besoins spécifiques du 3<sup>e</sup> âge.</p> <p>16.2 Favoriser la mise en place d'éléments facilitants permettant le développement de l'offre de services communautaires répondant aux besoins spécifiques des communautés rurales</p> <p>16.3 Solliciter l'engagement du milieu communautaire dans l'élaboration d'une stratégie visant à contrer les effets de la baisse démographique du vieillissement de la population et de l'exode des jeunes.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>16.4 Évaluer l'impact de la mise en œuvre d'une politique familiale pour la ville de Sorel-Tracy afin d'y identifier des pistes d'action pour l'ensemble du territoire.</p> <p>16.5 Soutenir les initiatives permettant aux aînés de contribuer au développement du milieu et à la qualité de vie.</p> <p>16.6 Poursuivre la consolidation des infrastructures communautaires en milieu urbain.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<b>17. Revitaliser les vieux quartiers urbains et les collectivités rurales en difficulté.</b>	<p>17.1 Constituer le comité de suivi du Plan de revitalisation du Vieux-Sorel.</p> <p>17.2 Appuyer les projets favorisant le maintien et le développement du logement social dans une optique de mixité d'habitation.</p> <p>17.3 Poursuivre la concrétisation du Programme de revitalisation des vieux quartiers à Saint-Joseph-de-Sorel.</p> <p>17.4 Mettre en œuvre le plan d'action découlant de la politique de la ruralité.</p> <p>17.5 Voir au maintien des services de proximité.</p> <p>17.6 Élargir l'accessibilité des programmes de lutte contre la pauvreté (ex. : Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC)).</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<b>18. Élargir les services de transport collectif à l'ensemble du territoire.</b>	18.1 À partir de l'étude déjà réalisée, élaborer une offre de service de transport collectif sur l'ensemble du territoire.			

**AXE V : RENFORCER LA COHÉSION DU MILIEU AUTOUR D'UN PLAN D'INTÉGRATION ET DE DÉVELOPPEMENT**

**DES RESSOURCES HUMAINES**

**Pour la mise en valeur de notre principale richesse : la main-d'œuvre**

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>19. Informer et sensibiliser les partenaires du marché du travail sur les enjeux de la mondialisation, de l'explosion des technologies de l'information, de la baisse démographique, du vieillissement de la population et de l'évolution des valeurs sur l'organisation du travail, le développement de la main-d'œuvre et la gestion des ressources humaines.</b></p>	<p>19.1 Organiser des activités d'information sur ces enjeux.</p> <p>19.2 Organiser des formations sur les thématiques de la gestion du changement et des ressources humaines, être un employeur de choix, etc.</p> <p>19.3 Développer des réseaux de soutien pour les gestionnaires.</p> <p>19.4 Établir des collaborations avec les grandes organisations de la région pour traiter de ces questions et de la mise en place de conditions (qualité de vie) favorables au recrutement et à la rétention d'un personnel qualifié.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>19.5 Mobiliser les partenaires sur les enjeux de la relève et faire la promotion des programmes d'aide pour la mise en place d'une relève dans les PME.</p> <p>19.6 Faire connaître et utiliser les ressources du milieu visant la rétention ou le retour des jeunes qualifiés.</p>			
<p><b>20. Préparer la main-d'œuvre à assurer la relève dans les établissements publics et les entreprises privées</b></p>	<p>20.1 Poursuivre les activités de formation nécessaires pour répondre aux besoins de main-d'œuvre immédiats et futurs des établissements publics et des entreprises privées.</p> <p>20.2 Favoriser une alliance stratégique des institutions d'enseignement pour répondre de façon appropriée aux besoins de relève.</p> <p>20.3 Favoriser la mise en place de passerelles entre différentes formations.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>20.4 Susciter ou appuyer le développement des divers régimes d'apprentissage (ex. : étude-milieu-travail, compagnonnage).</p> <p>20.5 Élaborer une ou des stratégies de rétention de main-d'œuvre.</p> <p>20.6 Réseauter les services d'orientation avec les secteurs en demande de main-d'œuvre pour faire connaître leurs besoins et perspectives d'avenir.</p>			
<p><b>21. Préparer la main-d'œuvre à occuper les emplois créés dans le processus de diversification économique amorcé et dans le développement des entreprises.</b></p>	<p>21.1 Maintenir à jour une connaissance des qualifications exigées pour occuper les emplois disponibles.</p> <p>21.2 Poursuivre les activités de formation nécessaires pour répondre aux besoins de main-d'œuvre immédiats et futurs des entreprises privées et collectives.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>21.3 Favoriser une alliance stratégique des institutions d'enseignement pour répondre aux besoins futurs de main-d'œuvre.</p> <p>21.4 Sensibiliser les femmes aux besoins de main-d'œuvre dans les métiers non traditionnels et favoriser l'accès aux formations.</p> <p>21.5 Promouvoir les métiers non valorisés et susciter l'intérêt des jeunes à s'y intégrer.</p> <p>21.6 Sensibiliser les jeunes de la ville aux perspectives de travail du monde agricole.</p> <p>21.7 Soutenir l'insertion socioprofessionnelle.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>22. Promouvoir la formation continue de la main-d'œuvre en emploi.</b></p>	<p>22.1 Développer une culture de la formation continue.</p> <p>22.2 Soutenir la formation continue en entreprise, privée et sociale, dans un contexte de vive concurrence, de diversification économique et de rareté des ressources.</p> <p>22.3 Élaborer une offre de service adaptée aux besoins de la petite entreprise et des entreprises de l'économie sociale.</p> <p>22.4 Favoriser une alliance stratégique des institutions d'enseignement pour répondre aux besoins de formation continue.</p> <p>22.5 Sensibiliser les petites et moyennes organisations à l'importance de développer une culture de la formation continue afin de conserver leur compétitivité.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
<p><b>23. Poursuivre et améliorer les interventions visant à contrer l'exclusion socio-économique.</b></p>	<p>23.1 Poursuivre l'évaluation des besoins de la clientèle, dont les moins de 18 ans et ceux à l'extérieur des réseaux traditionnels, sans emploi et établir un parcours d'intégration en emploi tenant compte des capacités de chacun.</p> <p>23.2 Favoriser la concertation intersectorielle autour de la mise en place d'un parcours d'insertion favorisant l'intégration en emploi.</p> <p>23.3 Favoriser le développement d'une alliance stratégique des institutions d'enseignement, des entreprises et des organismes communautaires pour répondre aux besoins des clientèles.</p> <p>23.4 Assurer une présence sein des différents réseaux d'influence et de décision.</p>			

<b>2005-2009 ORIENTATIONS</b>	<b>2005-2009 STRATÉGIES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>PARTENAIRES</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>
	<p>23.5 Être sensible à l'intégration des personnes exclues dans la définition et la mise en œuvre de projets économiques.</p> <p>23.6 Soutenir une démarche concertée de persévérance scolaire auprès des jeunes de moins de 18 ans.</p>			